

# La bipolarisation des horaires à la fin des années 90

Karen Hall

**A**u cours des 20 dernières années, les semaines de travail de moins de 35 heures et celles de plus de 40 heures ont gagné en popularité. On appelle «bipolarisation des horaires» ce phénomène de recul de la semaine normale de travail.

Les tableaux suivants montrent les changements dans les heures de travail ainsi que dans le temps supplémentaire rémunéré et non rémunéré entre 1976 et 1998. Ils présentent la répartition selon le sexe, la profession et l'industrie ainsi qu'une comparaison avec les États-Unis.

## Source des données et définitions

Dans cet article, il sera question des données de l'Enquête sur la population active (l'EPA) de Statistique Canada. Tous les chiffres représentent des moyennes annuelles et ne s'appliquent qu'aux employés (les travailleurs indépendants ne sont pas visés par l'analyse). Les chiffres sur les heures supplémentaires ne s'appliquent qu'aux employés qui travaillaient durant la semaine de référence. Tous les autres chiffres renvoient à l'ensemble des employés, que ces derniers aient travaillé ou non durant la semaine de référence. Dans la présente analyse, l'expression **semaine normale de travail** désigne une semaine de travail de 35 à 40 heures (de 35,0 à 40,9 heures réelles). Par **horaire long**, on entend une semaine de travail de 41 heures et plus, et par **horaire court**, une semaine de travail de moins de 35 heures, y compris 0 heure.

La «bipolarisation des horaires» (Sheridan, Sunter et Diverty, 1996) est caractérisée par une diminution de la proportion de gens qui ont une semaine normale de travail jumelée à une augmentation de la proportion de gens qui ont un horaire long ou un horaire court. **L'inégalité des horaires** est un déplacement unidirectionnel dans la répartition des heures selon laquelle la proportion de personnes possédant une semaine normale est à la baisse et la proportion de personnes ayant un horaire *soit* long *soit* court augmente conformément.

Les années 1980, 1989 et 1998 ont été retenues afin de ne pas avoir à tenir compte des répercussions des cycles économiques, ce qui influence un peu l'analyse : la croissance des horaires courts entre 1989 et 1998 peut sembler quelque peu

exagérée parce que, notamment, les horaires courts ont atteint, en 1989, leur plus bas niveau en 20 ans.

## Nombre habituel d'heures

Dans presque tous les documents de Statistique Canada sur les horaires de travail, il est question du concept des heures habituelles. Les changements conceptuels qui ont eu lieu dans le cadre de la mise en application progressive de la restructuration de 1997 de l'Enquête sur la population active ont toutefois entraîné une rupture dans la série de données chronologiques sur les heures habituelles à l'automne 1996. Les variables et la série de données sur les heures de travail ont été révisées de manière à ce que les estimations des salaires soient exactes. Avant la restructuration, les heures habituelles comprenaient les heures supplémentaires habituelles de travail, rémunérées ou non rémunérées, au cours d'une semaine. Depuis, les heures habituelles ne comprennent que le nombre d'heures de travail habituellement rémunérées ou mentionnées dans un contrat.

## Nombre réel d'heures

La série de données chronologiques sur les heures réelles se maintient depuis 1976. Le nombre réel d'heures peut être inférieur ou supérieur au nombre habituel d'heures : il est inférieur en raison de congés annuels, de congés de maladie ou d'autres absences du travail; il est supérieur en raison des heures supplémentaires rémunérées ou non rémunérées. Les données de l'EPA permettent de déterminer le nombre d'heures d'absence du travail et les motifs d'absence, ainsi que le nombre total d'heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées.

*(Cet article est inspiré d'une recherche présentée lors de la Conférence économique de 1999 de Statistique Canada [jetant un regard sur les nouvelles réalités économiques] qui s'est tenue à Ottawa, les 23 et 24 mars 1999.) Karen Hall, actuellement en congé, était au service du Programme d'enquête sur la population active de Statistique Canada. Pour de plus amples renseignements au sujet de cette étude, veuillez communiquer avec Geoff Bowlby au (613) 951-3325 ou à bowlgeo@statcan.ca.*

## Nombre habituel et nombre réel d'heures travaillées en 1998

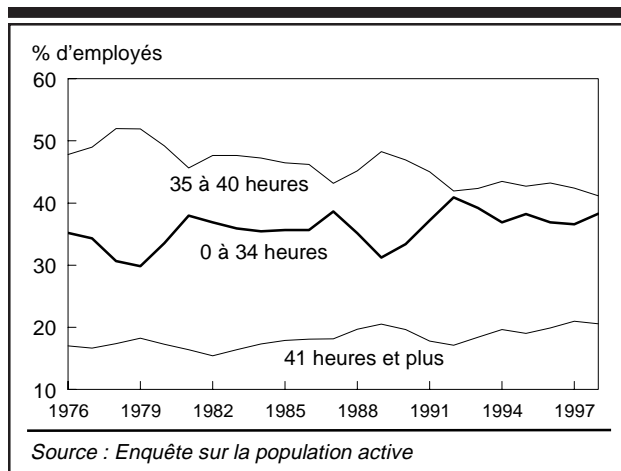
Le nombre habituel et le nombre réel d'heures correspondent généralement très bien, même si la coïncidence entre les deux est accrue quand on se rapproche des pôles. En 1998, quelque 94 % des personnes qui ont travaillé moins de 35 heures par semaine ont déclaré à peu près le même nombre réel d'heures; 82 % des personnes qui ont déclaré un nombre habituel de 41 heures et plus ont également déclaré un nombre réel d'heures semblable. Par contre, le centre du tableau ne montre pas une concordance aussi marquée : seulement 61 % des personnes qui ont des semaines normales de 35 à 40 heures ont déclaré un nombre réel d'heures du même ordre, tandis que 22 % ont déclaré un horaire court et 17 %, un horaire long.

	Nombre réel d'heures		
	0 à 34	35 à 40	41 et plus
	% d'employés		
<b>Nombre habituel d'heures</b>	<b>38,3</b>	<b>41,2</b>	<b>20,6</b>
Moins de 35	94,4	4,0	1,6
35 à 40	22,0	61,4	16,7
41 et plus	11,3	7,1	81,6

*Source : Enquête sur la population active*

## Durée effective de travail entre 1976 et 1998

Entre 1976 et 1998, la proportion d'employés qui effectuent entre 35 et 40 heures par semaine a connu une baisse, alors que la proportion des employés aux horaires courts ou longs a augmenté. Cette baisse est en grande partie attribuable à la popularité décroissante de la semaine de travail de 40 heures. Le pourcentage de personnes qui travaillent de 35 à 39 heures par semaine est demeuré relativement stable depuis 1980, soit environ 16 %, mais le pourcentage de travailleurs qui font 40 heures a chuté de façon marquée. Seulement 25 % des travailleurs avaient une semaine de 40 heures en 1998, par rapport à 32 % en 1980 et en 1989. La proportion de gens qui s'absentent du travail est restée relativement stable, variant entre 7 % et 8 %.



## Durée effective de travail selon le sexe entre 1980 et 1998

Les femmes sont de loin beaucoup plus susceptibles que les hommes d'avoir des horaires courts, en partie parce qu'elles s'absentent presque deux fois plus que les hommes. En 1998, 50 % des femmes et 28 % des hommes travaillaient moins de 35 heures par semaine. Deux fois plus de femmes que d'hommes faisaient entre une et 14 heures par semaine (8 % contre 4 %, respectivement). Par ailleurs, un nombre plus élevé de femmes travaillaient entre 35 et 39 heures. En 1998, 12 % des hommes et 20 % des femmes effectuaient entre 35 et 39 heures de travail, comparativement à 12 % et 23 % en 1980.

Le nombre d'hommes surpasse le nombre de femmes relativement aux horaires longs. Un nombre plus élevé d'hommes que de femmes travaillaient de 35 à 40 heures (43 % contre 39 % en 1998, par rapport à 51 % et 47 % en 1980). Le nombre d'hommes ayant travaillé entre 41 et 49 heures par semaine représente au moins deux fois celui des femmes (15 % comparativement à 7 %). Finalement, les femmes étaient beaucoup moins susceptibles que les hommes d'avoir un horaire très long. En 1998, 6 % des hommes et 1 % des femmes ont fait 60 heures et plus par semaine.

	1980			1989			1998		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	%								
<b>Heures</b>									
0 à 34	33,5	25,5	45,1	31,2	21,6	42,6	38,3	27,9	49,6
35 à 40	49,2	50,9	46,8	48,2	50,0	46,2	41,2	43,3	38,8
41 et plus	17,3	23,7	8,1	20,5	28,4	11,3	20,6	28,8	11,6

Source : Enquête sur la population active

### Durée effective de travail selon le sexe entre 1993 et 1998

À court terme, la répartition du nombre réel d'heures travaillées est demeurée assez stable depuis 1993. La proportion de gens qui ont fait moins de 35 heures a seulement varié de 1 % entre 1993 et 1998, stagnant autour de 39 %. La proportion d'employés ayant une semaine normale de travail s'est fixée autour de 42 %, incluant un petit écart entre les hommes et les femmes

(environ 44 % et 39 % respectivement). Finalement, la proportion de travailleurs ayant un horaire long est demeurée autour de 20 % depuis 1993. Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de posséder un horaire long (29 % contre 12 % respectivement).

	Nombre d'heures								
	0 à 34			35 à 40			41 et plus		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	%								
<b>Année</b>									
1993	39,2	29,3	50,1	42,4	44,7	39,8	18,4	26,0	10,1
1994	36,9	26,8	48,1	43,5	45,4	41,3	19,6	27,8	10,5
1995	38,2	28,2	49,4	42,7	44,9	40,3	19,0	26,9	10,4
1996	36,9	26,6	48,3	43,2	45,5	40,7	19,9	27,9	11,1
1997	36,6	26,0	48,4	42,4	44,9	39,6	21,0	29,1	12,0
1998	38,3	27,9	49,6	41,2	43,3	38,8	20,6	28,8	11,6

Source : Enquête sur la population active

## Durée effective de travail selon l'industrie entre 1989 et 1998

Le nombre réel d'heures travaillées varie selon l'industrie<sup>1</sup>. Le modèle de bipolarisation au cours de la période 1976-1995 (Sheridan, Sunter et Diverty, 1996) existe toujours : les horaires longs sont encore très répandus dans les industries secondaires et les horaires courts demeurent très fréquents dans les industries tertiaires.

En 1998, un pourcentage élevé de travailleurs qui œuvrait dans les secteurs suivants avaient un horaire long : industries agricoles (36 %), primaires (39 %), manufacturières (28 %), industries de la construction (29 %) et du transport et de l'entreposage (29 %). Dans les industries agricoles et primaires, plus particulièrement, 12 % des travailleurs ont fait plus de 60 heures.

Les horaires courts sont aussi en vigueur dans les industries : en 1998, plus de la moitié des travailleurs œuvrant dans les secteurs d'hébergement et de restauration (59 %) et de soins de santé et assistance sociale (51 %) et près de la moitié dans les services d'enseignement (48 %) et le commerce (45 %) ont effectué moins de 35 heures par semaine, tout comme 39 % des travailleurs dans le secteur de la gestion et du soutien administratif et 37 % des travailleurs dans les industries agricoles<sup>2</sup>.

La semaine normale de travail a connu une baisse dans tous les secteurs d'activités entre 1989 et 1998 (à l'exception de l'industrie agricole, où elle a enregistré un gain de 3 points de pourcentage). Ce recul concorde

avec l'accroissement des horaires courts et, dans certains secteurs, la diminution des horaires longs.

Dans les services publics, on constate le déplacement le plus important par rapport à la semaine normale de travail (14 points), auquel est jumelée une augmentation de près de 10 points des horaires courts et une augmentation de 5 points des horaires longs. De même, la popularité de la semaine normale de travail a chuté de presque 11 points dans les secteurs primaires, où l'on constate une augmentation de 5 points des horaires courts et une augmentation de 6 points des horaires longs.

Il s'agit toutefois, dans ces deux cas, d'une situation irrégulière : dans les autres secteurs d'activités, la tendance aux horaires courts a été beaucoup plus marquée. Dans l'administration publique, par exemple, la baisse de 10 points de la popularité de la semaine normale de travail a été jumelée à une augmentation correspondante des horaires courts; le pourcentage des horaires longs est demeuré le même. Quant aux services d'enseignement, la baisse de 9 points de la semaine normale de travail a été jumelée à une augmentation similaire des horaires courts.

Finalement, pour ce qui est de la gestion et du soutien administratif, une chute de 3 points de la semaine normale de travail et une baisse de 2 points des horaires longs a résulté en une augmentation de 5 points des horaires courts.

	1989			1998			Variation entre 1989 et 1998		
	0 à 34	35 à 40	41+	0 à 34	35 à 40	41+	0 à 34	35 à 40	41+
	%			%					
<b>Ensemble des industries</b>	<b>31,2</b>	<b>48,2</b>	<b>20,5</b>	<b>38,3</b>	<b>41,2</b>	<b>20,6</b>	<b>7,1</b>	<b>-7,0</b>	<b>0,1</b>
Industrie agricole	38,8	24,2	37,0	36,9	27,3	35,7	-1,9	3,1	-1,3
Industries primaires	18,3	48,8	32,9	22,9	38,3	38,8	4,6	-10,5	5,9
Services publics	18,0	64,8	17,2	27,4	50,6	22,0	9,4	-14,2	4,8
Construction	20,9	51,7	27,4	26,6	44,0	29,5	5,7	-7,7	2,1
Industrie manufacturière	17,2	57,8	25,0	22,4	50,0	27,6	5,2	-7,8	2,6
Commerce	38,6	42,4	19,0	44,7	37,3	18,0	6,1	-5,1	-1,0
Transport et entreposage	26,0	47,2	26,8	31,2	39,9	28,9	5,2	-7,3	2,1
Finances, assurances et services immobiliers	26,9	53,4	19,7	35,5	46,0	18,5	8,6	-7,4	-1,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	23,8	52,0	24,2	30,1	46,2	23,7	6,3	-5,8	-0,5
Gestion et soutien administratif	34,6	46,0	19,3	39,4	43,1	17,5	4,8	-2,9	-1,8
Services d'enseignement	39,7	38,9	21,4	48,5	30,2	21,3	8,8	-8,7	-0,1
Soins de santé et assistance sociale	44,5	46,2	9,3	51,5	39,1	9,4	7,0	-7,1	0,1
Information, culture et loisirs	32,8	47,9	19,3	39,9	41,8	18,3	7,1	-6,1	-1,0
Hébergement et restauration	52,1	33,3	14,6	58,7	28,8	12,6	6,6	-4,5	-2,0
Autres services	33,5	43,9	22,6	38,1	40,8	21,1	4,6	-3,1	-1,5
Administration publique	26,4	57,9	15,7	36,4	48,0	15,6	10,0	-9,9	-0,1

Source : Enquête sur la population active

## Durée effective de travail selon la profession entre 1989 et 1998

Le nombre réel d'heures travaillées varie également selon la profession<sup>3</sup>. Les gestionnaires détiennent le record en ce qui concerne les horaires longs en 1998. Les employés dans le domaine de la vente et des services, de même que les préposés, les aides et les autres travailleurs du secteur tertiaire, avaient les horaires les plus courts.

Chez les gestionnaires, les horaires longs sont fréquents. En 1998, 38 % d'entre eux ont travaillé plus de 40 heures par semaine. De ce nombre, 14 % ont fait de 49 à 59 heures et 8 %, 60 heures et plus. Les horaires courts sont relativement rares dans ce groupe. En effet, 22 % ont travaillé moins de 35 heures.

Chez les membres de professions libérales, les horaires longs sont également une réalité : en 1998, près d'un quart ont travaillé plus de 40 heures par semaine. Toutefois, ils étaient moins nombreux que les gestionnaires à posséder un horaire très long : seulement 4 % ont travaillé 60 heures et plus. Par ailleurs, les horaires courts sont plus fréquents dans les professions libérales que dans la gestion : 38 % des membres de professions libérales ont travaillé moins de 35 heures par semaine.

En revanche, 61 % des préposés, aides et autres travailleurs du secteur tertiaire et 48 % des employés travaillant dans le domaine de la vente et des services ont fait moins de 35 heures par semaine. À peine 8 % du premier groupe et 16 % du deuxième ont travaillé plus de 40 heures par semaine.

Entre 1989 et 1998, on constate une diminution de la semaine normale de travail dans *tous* les groupes professionnels, de même qu'une augmentation des horaires de moins de 35 heures. En fait, la diminution de la semaine normale de travail a été le plus souvent accompagnée d'une augmentation correspondante des horaires courts – et dans certains cas, d'une légère baisse des horaires longs.

Le recul de la semaine normale de travail est le plus marqué dans les professions liées à l'administration (9 points de pourcentage), accompagné d'une augmentation des horaires courts. Pour ce qui est des professions techniques, on constate une baisse de 7 points de la semaine normale de travail (et une baisse de 1 point des horaires longs) accompagnée d'une augmentation de 8 points des horaires courts. Finalement, la semaine normale de travail a chuté de 7 points chez les travailleurs dans le domaine du commerce et de la production; les horaires courts ont augmenté de 6 points et les horaires longs, de 2 points.

	1989			1998			Variation entre 1989 et 1998		
	0 à 34	35 à 40	41+	0 à 34	35 à 40	41+	0 à 34	35 à 40	41+
	%			%					
<b>Ensemble des professions</b>	<b>31,2</b>	<b>48,2</b>	<b>20,5</b>	<b>38,3</b>	<b>41,2</b>	<b>20,6</b>	<b>7,1</b>	<b>-7,0</b>	<b>0,1</b>
Gestion	16,2	45,6	38,3	22,1	39,6	38,3	5,9	-6,0	-
Professions libérales	31,4	44,9	23,7	37,7	39,0	23,3	6,3	-5,9	-0,4
Technique	34,9	49,4	15,7	42,8	42,3	14,9	7,9	-7,1	-0,8
Commerce et production	19,7	53,3	27,0	25,4	46,1	28,5	5,7	-7,2	1,5
Administration	31,9	56,6	11,5	40,6	48,1	11,3	8,7	-8,5	-0,2
Vente et services	41,6	39,9	18,5	48,3	35,3	16,5	6,7	-4,6	-2,0
Préposés, aides et autres employés du secteur tertiaire	54,5	36,4	9,0	61,2	31,1	7,8	6,7	-5,3	-1,2

Source : Enquête sur la population active

## Heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées selon le sexe en 1998

En 1998, 8 % des travailleurs ont fait des heures supplémentaires rémunérées et 10 % ont fait des heures supplémentaires non rémunérées. À peine un million de Canadiens ont fait en moyenne 8,7 heures supplémentaires rémunérées par semaine et un million ont fait en moyenne 9,5 heures supplémentaires non rémunérées. Les travailleurs qui ont effectué des heures supplémentaires non rémunérées étaient plus susceptibles que les autres employés d'avoir des horaires longs : 4 % d'entre eux ont ajouté 10 heures ou plus à leur semaine de travail en 1998, comparative-ment à 3 % chez les travailleurs qui ont fait des heures supplémentaires rémunérées.

Les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de faire des heures supplémentaires rémunérées, soit 11 % contre 6 %. En outre, le nombre d'hommes

ayant fait 5 heures supplémentaires rémunérées ou plus par semaine était plus de deux fois plus élevé que celui des femmes (8 % contre 3 %).

Par ailleurs, les hommes font plus d'heures supplémentaires non rémunérées que les femmes. En 1998, 10 % des hommes et des femmes ont fait des heures supplémentaires non rémunérées. Les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à travailler moins de 5 heures supplémentaires non rémunérées (3,4 % par rapport à 2,4 % pour les hommes), et moins susceptibles que les hommes de faire 15 heures supplémentaires non rémunérées ou plus (1,7 % par rapport à 2,5 % pour les hommes). Environ autant d'hommes que de femmes ont travaillé entre 5 et 9 heures supplémentaires non rémunérées.

	Rémunérées			Non rémunérées		
	Les deux sexes	Hommes	Femmes	Les deux sexes	Hommes	Femmes
	%					
<b>Nombre d'heures supplémentaires</b>						
Aucune	91,2	88,6	94,1	89,9	89,6	90,3
Moins de 5	2,9	3,2	2,4	2,9	2,4	3,4
5 à 9	3,0	4,0	2,0	2,8	2,9	2,7
10 à 14	1,5	2,1	0,7	2,2	2,5	1,9
15 et plus	1,4	2,1	0,7	2,2	2,5	1,7

*Source : Enquête sur la population active*

## Heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées selon l'industrie en 1998

Les heures supplémentaires rémunérées sont plus fréquentes dans certaines industries. En 1998, près de 13 % des travailleurs dans les services publics, 12 % dans l'industrie manufacturière, 12 % dans les industries primaires et 10 % dans la construction ont effectué 5 heures supplémentaires rémunérées ou plus par semaine. En revanche, les employés des services d'enseignement qui ont effectué des heures supplémentaires rémunérées ne représentaient que 3 %.

Les heures supplémentaires non rémunérées sont également chose courante dans les industries. En 1998, quelque 25 % des employés des services d'enseignement, 13 % des services professionnels, scientifiques et techniques, 10 % des services de la finance, des assurances et des services immobiliers, et 8 % des services en information, culture et loisirs ont effectué 5 heures supplémentaires non rémunérées ou plus par semaine.

	Nombre d'heures supplémentaires rémunérées					Nombre d'heures supplémentaires non rémunérées				
	0	1 à 4	5 à 9	10 à 14	15+	0	1 à 4	5 à 9	10 à 14	15+
	%									
<b>Ensemble des industries</b>	<b>91,2</b>	<b>2,9</b>	<b>3,0</b>	<b>1,5</b>	<b>1,4</b>	<b>89,9</b>	<b>2,9</b>	<b>2,8</b>	<b>2,2</b>	<b>2,2</b>
Industrie agricole	95,1	1,6	1,0	1,0	1,4	96,3	0,9	1,2	0,9	0,8
Industries primaires	85,5	2,9	4,0	3,2	4,5	91,4	2,5	2,5	1,9	1,7
Services publics	83,3	3,8	5,5	3,2	4,2	89,9	3,1	3,2	2,1	1,7
Construction	87,5	2,9	3,8	2,7	3,1	94,9	1,6	1,3	1,1	1,1
Industrie manufacturière	83,4	4,6	6,6	2,9	2,5	92,8	1,9	2,2	1,7	1,5
Commerce	93,5	2,5	2,3	1,0	0,8	92,6	2,4	2,1	1,5	1,4
Transport et entreposage	88,1	3,9	3,6	2,0	2,4	93,7	1,7	1,9	1,3	1,4
Finances, assurances et services immobiliers	94,5	2,1	1,9	0,8	0,6	84,8	4,7	4,6	3,3	2,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	91,9	2,7	2,7	1,5	1,3	82,6	4,4	5,1	4,2	3,8
Gestion et soutien administratif	93,0	2,3	2,3	1,1	1,2	94,1	1,9	1,7	1,0	1,2
Services d'enseignement	97,5	1,0	0,9	0,3	0,4	70,7	4,4	7,2	8,0	9,7
Soins de santé et assistance sociale	93,8	2,8	1,9	0,7	0,8	91,9	3,9	2,0	1,2	1,1
Information, culture et loisirs	92,1	2,9	2,4	1,3	1,3	88,6	3,2	3,3	2,7	2,2
Hébergement et restauration	94,9	2,0	1,8	0,7	0,7	96,1	1,4	0,9	0,9	0,7
Autres services	93,5	2,4	2,1	1,1	0,9	91,7	2,6	2,1	1,6	1,9
Administration publique	92,1	2,7	2,4	1,2	1,5	87,0	4,9	4,0	2,2	1,9

Source : Enquête sur la population active



## Heures supplémentaires rémunérées et non rémunérées selon la profession en 1998

Les travailleurs dans le domaine du commerce et de la production détiennent le record du nombre d'heures supplémentaires rémunérées le plus élevé en 1998. Des 16 % qui ont fait du surtemps, 6 % ont fait 10 heures supplémentaires rémunérées ou plus. Quelque 9 % des travailleurs dans les catégories techniques ont fait des heures supplémentaires rémunérées, tout comme 7 % des travailleurs dans les professions liées à l'administration. Les gestionnaires (5 %) et les membres de professions libérales (6 %) ont été les moins susceptibles de faire des heures supplémentaires rémunérées.

Lorsque l'on tient compte des heures supplémentaires non rémunérées, le portrait est tout autre : 29 % des gestionnaires et 23 % des membres de professions libérales ont fait des heures supplémentaires non rémunérées en 1998. Chez les gestionnaires, 8 % ont fait 15 heures supplémentaires non rémunérées ou plus par semaine et 8 % ont ajouté de 10 à 14 heures à leur semaine de travail. Chez les membres de professions libérales, 6 % ont fait 15 heures supplémentaires non rémunérées ou plus et 6 % en ont fait entre 10 et 14.

Parmi les groupes professionnels, les gestionnaires se trouvent en première position en ce qui touche les heures supplémentaires. Si l'on ne tient pas compte du surtemps, la proportion de gestionnaires ayant des

horaires longs chute de 21 points de pourcentage (de 38 % à 17 %), tandis que la proportion ayant une semaine normale de travail augmente de 18 points (de 40 % à 58 %). Chez les membres de professions libérales, la proportion ayant des horaires longs chute de 15 points (de 23 % à 8 %) et celle des employés ayant une semaine normale de travail augmente de 11 points (de 39 % à 50 %).

Inversement, moins de 3 % des travailleurs dans le commerce et la production et une proportion semblable de préposés, aides et autres travailleurs du secteur tertiaire ont fait des heures supplémentaires non rémunérées en 1998. Les heures supplémentaires ont donc très peu d'incidence sur leurs horaires de travail. Sans les heures supplémentaires, la fréquence de la semaine normale de travail chez ces travailleurs augmente d'à peine 2 points (de 31 % à 33 %) et celle des horaires courts, d'à peine 1 % (de 61 % à 62 %). Mais chez les travailleurs dans le commerce et la production, qui sont les plus susceptibles de faire des heures supplémentaires rémunérées, l'exclusion des heures supplémentaires résulte en une baisse de 12 points des horaires longs (de 29 % à 17 %) et en une augmentation correspondante de 10 points de la semaine normale de travail (de 46 % à 56 %).

	Nombre d'heures supplémentaires rémunérées					Nombre d'heures supplémentaires non rémunérées				
	0	1 à 4	5 à 9	10 à 14	15+	0	1 à 4	5 à 9	10 à 14	15+
	%									
<b>Ensemble des professions</b>	<b>91,2</b>	<b>2,9</b>	<b>3,0</b>	<b>1,5</b>	<b>1,4</b>	<b>89,9</b>	<b>2,9</b>	<b>2,8</b>	<b>2,2</b>	<b>2,2</b>
Gestion	95,4	1,3	1,6	0,9	0,8	71,4	5,4	7,9	7,6	7,7
Professions libérales	94,1	2,0	2,0	1,0	1,0	76,6	5,2	6,3	5,8	6,1
Technique	90,8	3,3	3,0	1,4	1,5	91,3	3,6	2,5	1,3	1,4
Commerce et production	83,8	4,4	5,8	3,0	3,0	97,4	1,0	0,7	0,5	0,4
Administration	93,0	3,1	2,2	1,0	0,8	91,6	3,7	2,5	1,3	0,9
Vente et services	93,9	2,1	2,1	1,0	0,9	93,7	2,3	1,8	1,2	1,0
Préposés, aides et autres employés du secteur tertiaire	94,9	2,0	1,8	0,6	0,7	97,4	1,3	0,6	0,4	0,3

Source : Enquête sur la population active

## Durée effective de travail au Canada et aux États-Unis entre 1980 et 1998

De 1980 à 1998, la semaine normale de travail a connu une baisse de 8 points au Canada et de 9 points aux États-Unis. Quarante-cinq pour cent des Canadiens et 43 % des Américains ont eu une semaine normale de travail en 1998, ce qui représente une baisse par rapport à 1980<sup>1</sup>, année au cours de laquelle 53 % des Canadiens et 52 % des Américains avaient une semaine normale de travail.

De façon générale, les Canadiens sont plus susceptibles d'avoir des horaires courts et les Américains, des horaires longs. En 1998, par exemple, 33 % des Canadiens et 26 % des Américains avaient des horaires courts. Par contraste, 22 % des Canadiens et 31 % des Américains avaient des horaires longs. Avec le temps, ces écarts se sont élargis. En 1980, la différence dans la proportion de gens qui avaient des horaires longs était de 5 points de pourcentage. En 1989, on avait atteint une différence de 7 points. En 1998, l'écart était de 9 points. Les écarts à la fin du spectre des horaires courts ont augmenté, passant de 3 points en 1980 à 7 points en 1998.

	1980		1989		1998	
	Canada	É.-U.	Canada	É.-U.	Canada	É.-U.
	%					
<b>Nombre d'heures</b>						
1 à 34	28,1	24,6	25,8	22,8	32,9	25,8
35 à 40	53,2	52,1	52,0	48,0	44,8	43,3
41 et +	18,7	23,3	22,1	29,2	22,3	31,0

Sources : *Enquête sur la population active, Current Population Survey, États-Unis*

Entre 1989 et 1998, les États-Unis ont connu des hausses de presque 2 points pour ce qui est des horaires longs et de 3 points en ce qui concerne les horaires courts, accompagnées d'une baisse de 5 points pour la semaine normale de travail. Quant au Canada, la popularité de la semaine normale de travail a chuté de 7 points, diminution qui correspond à une hausse de la fréquence des horaires courts.

### Perspective

#### ■ Notes

1 Les groupes d'industries se fondent sur le nouveau Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les codes du SCIAN diffèrent considérablement des anciens codes CTI. Par conséquent, les deux systèmes ne sont pas comparables.

2 La répartition des heures de travail dans l'industrie agricole a connu, plus que dans tout autre secteur, une bipolarisation en durées effectives courtes et longues. La présente étude ne porte que sur les employés. La plupart des agriculteurs sont des propriétaires-exploitants et, par conséquent, exclus. On considère les commis engagés, les employés de fermes constituées en société et les travailleurs saisonniers, comme les cueilleurs de fruits. Les horaires sont regroupés aux pôles courts et longs : les horaires sont courts quand les activités ou la demande sont faibles, et longs durant les périodes de récolte ou en haute saison. En 1989, 37 % des travailleurs agricoles avaient des horaires longs et 39 %, des horaires courts. En 1998, 36 % des travailleurs agricoles avaient des horaires longs et 37 %, des horaires courts.

3 Les groupes professionnels se fondent sur la classification type des professions de 1991 (CTP), qui n'est pas comparable avec la CTP de 1980.

4 Les données pour les États-Unis représentent les moyennes annuelles tirées du Current Population Survey. Les horaires courts comprennent de une à 34,9 heures. Les chiffres pour le Canada ont donc été ajustés de manière à exclure les employés canadiens qui ont déclaré 0 heure de travail. Ces travailleurs sont considérés dans les chiffres pour les horaires courts mentionnés dans le reste de l'article.

#### ■ Document consulté

SHERIDAN, M., D. SUNTER et B. DIVERTY. «Évolution de la semaine de travail : tendances dans les heures de travail hebdomadaires au Canada, 1976-1995» *La population active*, n° 71-001-XPB au catalogue, vol. 52, n° 6, Statistique Canada, Ottawa, juin 1996, p. C2-C31.